

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 21.11.2024

Rapport de la Commission de gestion et finances (CoGeFi)
sur le préavis 08/2024 relatif au budget Accueil de jour 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 6 novembre 2024 en présence de Mesdames Évelyne Roth, présidente du CoDir, Mélanie Sauthier, Directrice des finances, et de Messieurs Paul Ménard et Frédéric Guilloud, membres du CoDir. Nous les remercions pour leurs explications et réponses à nos questions. Les membres de la CoGeFi étaient présents in extenso : Gabriel Galibourg (St-Cergue), Denis Berger (Arzier-Le-Muids), Noémie Dunand (Genolier), Nina Darricau (Givrins) et Christophe Habisreutinger (Trélex). Les membres de la CoGeFi se sont préalablement réunis pour une séance le 30 octobre 2024, au Muids (présents : Gabriel Galibourg, Denis Berger, Nina Darricau et Christophe Habisreutinger, excusée : Noémie Dunand).

Remarques préliminaires

Le budget 2025 pour l'Accueil de jour reprend à l'identique le budget 2024 (préavis 09/2023 amendé) approuvé par le Conseil intercommunal lors de l'Assemblée ordinaire du 26 septembre 2023, à Givrins. Le CoDir explique cette reprise par le fait qu'il entreprend actuellement une analyse approfondie des coûts de l'Accueil de jour, notamment pour les volets Ressources Humaines et Administration. L'objectif de cette analyse vise à déterminer si l'AISGE n'est pas surdotée en matière de personnel.

Les chiffres présentés pour le budget 2025 Accueil de jour étant identiques à ceux du budget 2024, la CoGeFi invite les membres du Conseil intercommunal à relire son rapport sur le préavis 09/2023, du 19 septembre 2023, ainsi que celui sur le préavis 02/2024 sur les comptes 2023 Accueil de jour. Les membres auront ainsi une vue générale des variations de charges budgétées pour 2025, par rapport aux budget et comptes 2023 de l'Accueil de jour. La CoGeFi ne commentera pas chaque poste présenté dans le budget Accueil de jour 2025 et se concentrera sur une analyse globale de la situation.

Analyse de situation

Pour rappel, le budget 2023 de l'Accueil de jour prévoyait un déficit de CHF 240'000. Les comptes 2023 ont finalement confirmé un déficit d'environ CHF 400'000, soit CHF 160'000 de plus que budgété. Quant au budget Accueil de jour 2024, il prévoyait un déficit initial de CHF 754'000, lequel a été revu à CHF 507'550 après amendement. Les comptes 2024 présentés au printemps 2025 permettront de statuer sur le déficit actuel de l'AISGE Accueil de jour et d'évaluer le coût de la

professionnalisation de l' AISGE souhaitée par le CoDir. À noter que l' AISGE dans son ensemble compte aujourd'hui quelque 160 collaborateurs et collaboratrices.

Comparatifs entre les structures de l' Accueil de jour de l' AISGE :

Structure	Budget 2025 (identique au budget 2024)	Comptes 2023	Budget 2023
Les Petits Écureuils (St-Cergue) – UAPE	Charges : 1'309'668	Charges : 1 183 989	Charges : 1 031 047
	Recettes : 1'108'513	Recettes : 1 001 445	Recettes : 937 140
Les Petits Écureuils (St-Cergue) – NU/GA	Charges : 933'021	Charges : 943 475	Charges : 725 869
	Recettes : 912'724	Recettes : 912 454	Recettes : 723 929
Les Relais des Mômes (Arzier) – UAPE	Charges : 1'120'158	Charges : 1 071 254	Charges : 1 042 619
	Recettes : 1'094'368	Recettes : 997 198	Recettes : 970 778
Les Relais des Mômes (Arzier) – NU/GA	Charges : 1'431'350	Charges : 1 617 174	Charges : 1 321 528
	Recettes : 1'480'410	Recettes : 1 674 703	Recettes : 1 278 906
La cour des Copons (Givrins) – UAPE	Charges : 718'594	Charges : 605 575	Charges : 637 986
	Recettes : 593'690	Recettes : 561 422	Recettes : 487 118
Les Graines de Marmots (Trélex) – UAPE	Charges : 1'128'560	Charges : 1 128 560	Charges : 878 718
	Recettes : 937'475	Recettes : 937 475	Recettes : 789 267
Les Graines de Marmots (Trélex) – NU/GA	Charges : 1'055'670	Charges : 1 023 774	Charges : 947 305
	Recettes : 1'089'899	Recettes : 1 105 813	Recettes : 987 007
Centre aéré	Charges : 260'251	Charges : 180 808	Charges : 185 972
	Recettes : 216'904	Recettes : 168 792	Recettes : 213 924
TOTAL CHF	-507'544	-395 308	-239 293

À l'automne 2023, la CoGeFi s'interrogeait déjà sur les résultats de l' Accueil de jour. Malgré les efforts mis en place, notamment grâce au nouveau règlement du personnel et à l'engagement de personnel au sein des équipes éducatives et administratives en sous-effectifs à l'époque, les deux ans ou plus nécessaires pour une stabilisation de la situation au niveau du personnel ont eu un fort impact sur le budget Accueil de jour 2024 et ont un fort impact, par extension, sur le budget Accueil de jour 2025. Avec le départ de la Directrice générale Annick Kosel, un changement organisationnel est à prévoir. Les projections pour 2025 présentées par l' Accueil de jour ne présentant pas un déficit inférieur à celui budgété pour 2024, le CoDir a décidé de reprendre les choses en mains.

Concernant les revenus de l' Accueil de jour, ces derniers se basent sur les prévisions de fréquentation transmises par le RAT (Réseau d' Accueil des Toblerones). Cette clé de répartition est fixée à 85 % pour chacune des structures du réseau (moyenne d'heures de fréquentation effectuées lors de l'exercice précédent au sein du RAT). Au 31 décembre 2023, les structures de l' AISGE affichaient un taux d'occupation supérieur à 90 %. Les montants budgétés pour 2025 sont ainsi

inférieurs aux revenus réels potentiels que percevra l’AISGE en 2025, au vu des taux de remplissage comptabilisés en 2023 et qui se maintiendront en 2025.

Taux de remplissage des structures au 31 décembre 2023 :

Structures	Nombre de places	Taux de remplissage
Les Petits Ecureuils (UAPE) – Saint-Cergue	84	76.09 %
Les Petits Ecureuils (NU/GA) – Saint-Cergue	29	89 %
Le Relais des Mômes (UAPE) – Arzier	72	93.94 %
Le Relais des Mômes (NU/GA) – Arzier	44	87 %
La Cour des Copons (UAPE) – Givrins	60	101.78 %
Graines de Marmots (UAPE) – Trélex	84	97.27 %
Graines de Marmots (NU/GA) – Trélex	29	95 %
Centre aéré (UAPE) – Trélex	20	Non communiqué
Moyenne		91.44 %

Pour rappel, le tarif d’accueil collectif préscolaire (prix de revient) pour une journée de garde complète se monte en 2024 à CHF 120, dont une partie est prise en charge par les communes. Le RAT vient d’annoncer une hausse des tarifs pour l’accueil préscolaire et parascolaire : à partir du 1^{er} janvier 2025, le prix de revient passera à CHF 142 par jour. Les parents, eux, débourseront CHF 5 de plus par jour. Avec cette hausse, le RAT vise à restaurer la stabilité financière du réseau.

Plan d’action

La situation est décrite comme difficile par le CoDir, qui se retrouve devant le fait accompli. Le budget Accueil de jour 2025 provisoire présenté fin août 2024 ne répondait pas aux attentes du CoDir. De plus, le CoDir s’attendait à une participation du RAT plus élevée pour l’exercice actuel et le suivant. Le CoDir a donc décidé de reprendre les chiffres du budget Accueil de jour 2024 et de ne pas établir un budget 2025 basé sur des chiffres peu, voire pas réalistes.

Pour agir rapidement et le plus efficacement possible, le Codir a demandé au RAT une comparaison entre l’AISGE Accueil de jour et La Ruche, fondation qui gère 6 structures réparties entre Gland et Vich. En effet, cette dernière est de taille semblable à la nôtre en termes d’enfants accueillis. Livrées fin novembre 2024, les conclusions de la comparaison permettront une mise en lumière des écarts de coûts (nombres de postes, taux d’occupation et salaires) entre les deux entités. Le CoDir pourra ainsi évaluer la santé de son organisation et travailler sur les coûts. À noter que le CoDir est déjà en train de mener une analyse en interne avec l’aide des équipes comptables. Tous les chiffres sont à jour et le suivi est assuré au niveau de la comptabilité.

Le CoDir prévoit également de mandater dans la foulée une société externe pour auditer l’AISGE Accueil de jour. Cette société devra être familière avec le milieu de l’accueil de jour. Le CoDir s’active actuellement à trouver un tel prestataire. Les résultats de l’audit permettront au CoDir de rassembler toutes les informations essentielles pour mener à bien une éventuelle réorganisation de l’AISGE Accueil de jour.

Grâce aux mesures prises depuis cet automne et celles à venir durant l'année 2025, le CoDir souhaite limiter le déficit pour les comptes Accueil de jour 2025, voire à le rendre inférieur à celui budgété pour 2024. De plus, il espère pouvoir présenter un budget Accueil de jour 2026 à l'équilibre.

Conclusion

La CoGeFi regrette que la restructuration organisationnelle de l'AISGE n'ait pas porté ses fruits plus rapidement et de façon notable. Elle comprend les démarches actuelles entreprises par le CoDir et encourage la poursuite des réflexions sur les coûts avec une optique à court et moyen termes. La CoGeFi encourage le CoDir dans sa politique d'économie, non seulement pour le budget 2025, mais aussi pour les exercices suivants.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et finances vous recommande d'accepter le budget 2025 de l'Accueil de jour tel que présenté. Elle rappelle au passage à l'assemblée qu'en cas de refus, c'est le budget 2024 qui sera repris. Les chiffres pour le budget 2025 étant identiques à ceux du budget 2024, il s'agit donc ici d'un vote de confiance envers le CoDir et non d'une simple validation des chiffres présentés.

Givrins, le 14 novembre 2024

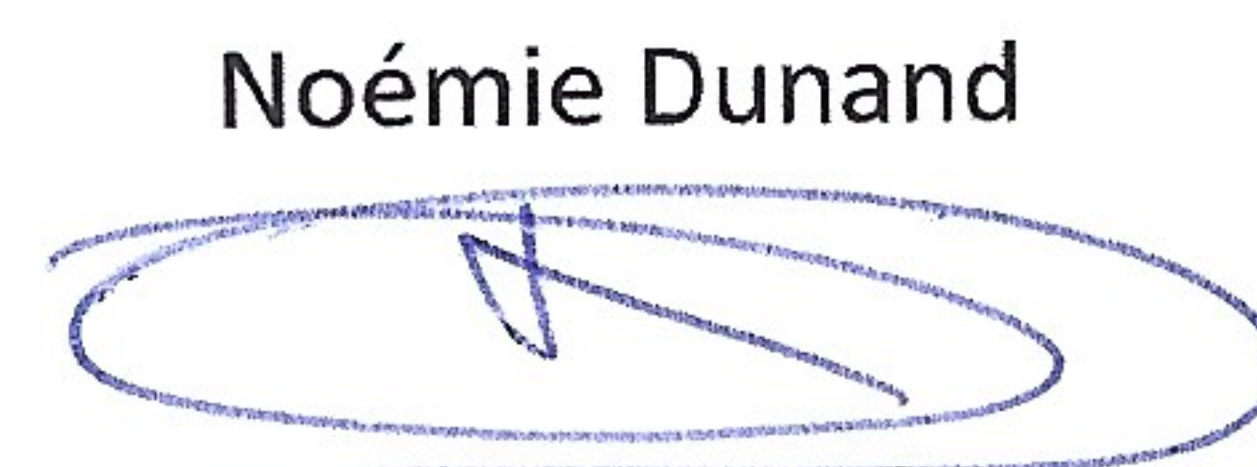
La Commission de gestion et finances :



Gabriel Galibourg



Denis Berger



Noémie Dunand

Nina Darricau (rapporteur)

Christophe Habisreutinger